

Communiqué de presse

19 mars 2019 - N° 10

La Fondation SCOR pour la Science remet le Prix du Meilleur Jeune Chercheur en Finance et Assurance

Dans le cadre du 12^{ème} forum international sur les risques financiers organisé par l'Institut Europlace de Finance, la Fondation SCOR pour la Science a remis, ce jour, le Prix du Meilleur Jeune Chercheur en Finance et en Assurance à Guillaume Vuilleme, professeur à HEC, et à Aurélien Alfonsi, professeur à l'École Polytechnique, pour l'ensemble de leurs travaux en finance et en gestion des risques. Le jury était présidé par Elyès Jouini, vice-président de l'Université Paris-Dauphine et membre de l'Institut Universitaire de France. Le prix est financé par la Fondation SCOR pour la Science.

André Levy-Lang, président de la Fondation SCOR pour la Science, commente : « *La recherche en finance continue à connaître des développements remarquables tant dans l'analyse des comportements que dans le développement d'instruments de quantification sophistiqués. Les deux lauréats de 2019, Guillaume Vuilleme, économiste et chercheur en finance, ainsi qu'Aurélien Alfonsi, spécialiste des processus de diffusion affine, ont apporté des contributions majeures et remarquées à notre compréhension des risques financiers et au développement des mathématiques financières, contributions que la Fondation SCOR pour la Science est heureuse de distinguer* ».

Denis Kessler, Président-Directeur général de SCOR déclare : « *Avec ce prix, SCOR et sa Fondation pour la Science contribuent, une fois encore, à inciter les jeunes talents à faire progresser nos connaissances sur le risque. Cette année, les travaux sur les risques financiers et leur quantification ont été à l'honneur alors que les acteurs de l'économie mondiale sont confrontés à des incertitudes financières et monétaires croissantes.* »

* *
*

La Fondation d'entreprise SCOR pour la Science, créée en 2011, s'inscrit dans l'engagement de long terme du Groupe en faveur de la recherche et de la diffusion de la connaissance sur les risques. Elle promeut et finance la recherche à travers des subventions, des prix et des conférences. Le Conseil scientifique de la Fondation d'entreprise SCOR pour la Science, composé de scientifiques reconnus issus de différentes disciplines, est en charge d'orienter celle-ci dans les domaines d'intervention qu'elle pourrait sélectionner, sur les principaux projets soumis à décision et sur sa stratégie de long terme.

L'Institut Europlace de Finance (IEF), fondation reconnue d'utilité publique, promeut une recherche en finance plus particulièrement centrée sur les besoins des entreprises. L'IEF permet au Réseau Louis Bachelier de soutenir des projets de recherche appliquée à court et moyen termes.

Communiqué de presse

19 mars 2019 - N° 10

*

* *

Contacts

Marie-Laurence Bouchon

Directrice de la Communication

+33 (0)1 58 44 75 43

mbouchon@scor.com

Ian Kelly

Directeur des Relations Investisseurs

+44 (0)203 207 8561

ikelly@scor.com

www.scor.com

LinkedIn: [SCOR](#) | Twitter: [@SCOR_SE](#)

Énoncés prévisionnels

SCOR ne communique pas de « prévisions du bénéfice » au sens de l'article 2 du Règlement (CE) n°809/2004 de la Commission européenne. En conséquence, les énoncés prévisionnels dont il est question au présent paragraphe ne sauraient être assimilés à de telles prévisions de bénéfice. Certains énoncés contenus dans ce communiqué peuvent avoir un caractère prévisionnel, y compris, notamment, les énoncés annonçant ou se rapportant à des événements futurs, des tendances, des projets ou des objectifs, fondés sur certaines hypothèses ainsi que toutes les déclarations qui ne se rapportent pas directement à un fait historique ou avéré. Les énoncés prévisionnels se reconnaissent à l'emploi de termes ou d'expressions indiquant, notamment, une anticipation, une présomption, une conviction, une continuation, une estimation, une attente, une prévision, une intention, une possibilité d'augmentation ou de fluctuation ainsi que toutes expressions similaires ou encore à l'emploi de verbes à la forme future ou conditionnelle. Une confiance absolue ne devrait pas être placée dans de tels énoncés qui sont par nature soumis à des risques connus et inconnus, des incertitudes et d'autres facteurs, lesquels pourraient conduire à des divergences importantes entre les réalisations réelles d'une part, et les réalisations annoncées dans le présent communiqué, d'autre part.

Le Document de référence 2018 de SCOR déposé auprès de l'Autorité des marchés financiers (AMF) le 4 mars 2019 sous le numéro D.19-0092 (le « Document de référence »), décrit un certain nombre de facteurs, de risques et d'incertitudes importants qui pourraient affecter les affaires du groupe SCOR. En raison de l'extrême volatilité et des profonds bouleversements qui sont sans précédent dans l'histoire de la finance, SCOR est exposé aussi bien à des risques financiers importants qu'à des risques liés au marché des capitaux, ainsi qu'à d'autres types de risques, qui comprennent les fluctuations des taux d'intérêt, des écarts de crédit, du prix des actions et des taux de change, l'évolution de la politique et des pratiques des agences de notation, ainsi que la baisse ou la perte de la solidité financière ou d'autres notations. Les informations financières du Groupe sont préparées sur la base des normes IFRS et des interprétations publiées et approuvées par l'Union européenne. Les informations financières ne constituent pas un ensemble d'états financiers trimestriels/semestriels tel que défini dans le rapport IAS 34 « Information financière intermédiaire ».